

Politique d'achat de couches réutilisables et de produits d'hygiène durables

ADOPTÉE À LA SÉANCE DU 2 MARS 2020 SELON LA RÉSOLUTION 2020-03-070



Soucieuse de réduire les déchets à la source et de répondre aux besoins des familles, des femmes et des aînés, la Municipalité de Saint-Jude offre une aide financière aux citoyens et citoyennes qui privilégient l'utilisation de couches réutilisables ou des produits d'hygiène durables. En posant ce geste environnemental la Municipalité encourage ses citoyens à faire des choix écoresponsables.

La Municipalité est heureuse de poursuivre son offre de remboursement de 50 % sur l'achat d'un ensemble d'au moins vingt (20) couches réutilisables jusqu'à concurrence de 100 \$ par enfant. Ce programme s'inscrit dans le plan d'action proposé dans le cadre de la politique familiale. Si les produits achetés sont d'occasion, la Municipalité offre un remboursement de 50% sur le coût d'achat, jusqu'à concurrence de 50 \$ par enfant.

Au programme existant depuis 2011, la Municipalité bonifie son soutien financier en offrant un remboursement de 50 %, jusqu'à concurrence de 50 \$ par personne, sur l'achat de produits d'hygiène durables tels que :

- coupe menstruelle, serviettes hygiéniques lavables, sous-vêtements de menstruation lavables, éponges;
- Sous-vêtement lavables pour incontinence urinaire ou énurésie ;
- Protection pour incontinence lavable ;

Si les produits achetés sont d'occasion, la Municipalité offre un remboursement de 50% sur le coût d'achat, jusqu'à concurrence de 25 \$ par personne.

Quelques données:

Au Québec, les couches à usage unique représentent le 3e déchet en importance dans les sites d'enfouissement. Selon le réseau National Women's Health Network, 12 milliards de serviettes hygiéniques et 7 millions de tampons sont jetés annuellement dans le monde.

Critères d'admissibilité pour tous :

- Être résident de Saint-Jude;
- Si le demandeur est un propriétaire, son compte de taxes municipales ne doit pas indiquer d'arrérages;
- Pour tout demandeur, aucune somme ne doit être due au Service des loisirs et de la Médiathèque Élise-Courville;
- Remettre le formulaire et les pièces justificatives au cours des 3 mois suivant l'achat.

Critères d'admissibilité pour l'achat de couches réutilisables :

- Être parent d'un enfant de moins de 12 mois;
- Acheter un ensemble de couches lavables et réutilisables de 20 couches (minimum) neuves ou d'occasion;
- La date de la facture doit se situer dans la période entre le 6ème mois précédant la date de l'accouchement et le 6ème mois suivant cette même date.
- Déposer une seule demande par enfant admissible.

Critères d'admissibilité pour l'achat de produits d'hygiène féminine durables :

- Acheter un ou des produits d'hygiène féminine durables de tout type (coupe menstruelle, serviettes hygiéniques lavables, sous-vêtements de menstruation lavables, éponges);
- Déposer une seule demande par année, par personne admissible;
- Pour les demandeurs de 18 ans et moins, la demande doit être réalisée par le parent ou le tuteur.

Critères d'admissibilité pour l'achat de produits d'hygiène durables :

- Acheter un ou des produits d'hygiène durables de tout type (Sousvêtement lavables pour incontinence urinaire ou énurésie, protection pour incontinence lavable);
- Déposer une seule demande par année, par personne admissible ;
- Pour les demandeurs de 18 ans et moins, la demande doit être réalisée par le parent ou le tuteur.